



14 octobre 2021

À l'attention des directions et conseils d'administration d'OH

Des outils indispensables disponibles sur le site internet du ROHQ



C'est avec plaisir que nous vous transmettons le répertoire 2021 des membres du ROHQ. Saviez-vous que 100 % des offices d'habitation du Québec sont membres du ROHQ? Cet aspect important démontre à quel point les 158 OH constituent un réseau fort et uni, lesquels gèrent plus de 100 000 unités de logements sociaux et communautaires. Nous sommes également fiers de compter 9 membres auxiliaires qui font eux aussi confiance au ROHQ.

Ce répertoire regroupe les données à jour au 10 septembre 2021, c'est un outil pour faciliter les échanges entre les acteurs du réseau. Le répertoire des membres 2021 est également disponible en ligne sur le site internet du ROHQ dans l'onglet des publications réservées aux membres.

Pour y accéder, suivez ce lien :

<https://rohq.qc.ca/publications-categories/repertoire-des-membres/>

Merci à l'avance de transmettre au ROHQ toutes informations permettant de maintenir à jour ce répertoire.

Politique pour prévenir et contrer le harcèlement en milieu de travail

En matière de gestion de ressources humaines et en vertu de la Loi sur les normes du travail, les OH ont l'obligation à titre d'employeurs d'adopter une politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel et de traitement des plaintes.

La mise en place de la politique s'effectue notamment par une communication à tous les employés afin qu'ils en prennent connaissance. Le contenu doit donc être connu de tous les employés et être facilement accessible (par exemple : affichage sur babillard, intranet, manuel de l'employé). En vue d'actualiser ou mettre en place une politique pour prévenir et contrer le harcèlement au travail, le ROHQ met à votre disposition un modèle de politique, et les annexes s'y rattachant.

Pour toute information complémentaire, vous êtes invités à communiquer avec Mme Lyne Lévesque, conseillère principale soutien aux opérations et gestion ressources humaines (par tél. : 418 805-3616 ou par courriel lyne.levesque@rohq.qc.ca).

La politique est disponible sur le site internet du ROHQ : <https://rohq.qc.ca/publications-categories/ressources-humaines/>

Vaccination obligatoire dans les milieux de santé : reporté au 15 novembre

Prendre note que la vaccination obligatoire annoncée pour le 15 octobre a été reportée d'un mois, soit au 15 novembre. Toutefois, pour les OH qui gèrent des organismes de type RPA certifiés ou des organismes liés par l'article 108 de la Loi sur la Santé et les Services sociaux, nous vous informons que le ROHQ poursuit ses démarches auprès de la SHQ et du MAMH afin de permettre la mise en place de solutions porteuses en comptant sur les ressources nécessaires.



L'équipe du ROHQ

